

# Fiche d'inscription

enfant!

- Payé le : .....
- Paiement 3x SEPA
- Paiement 3x chèque

ATELIER CHOISI : .....

NOM DE L'ENFANT / ADOLESCENT :

Nom : ..... Prénom : .....

Né.e le : .....

COORDONNÉES DU REPRÉSENTANT LÉGAL :

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Complément d'adresse : .....

Code postale : ..... Ville : .....

Mail : .....

Tél. : ..... Né.e le : .....

Personne à prévenir en cas d'urgence : .....

Tél. : .....

## Modalités d'inscription

L'accès à l'activité est possible au dépôt d'un dossier complet **et** au règlement programmé ou effectué. Toute activité commencée est due, l'inscription est définitive. Un cours d'essai est proposé uniquement aux nouveaux inscrits. En cas d'abandon de l'activité, merci de prévenir l'enseignant ou le service billetterie.

Je m'engage à respecter les règles de sécurité du Safran et en particulier celles appliquées aux ateliers de céramique.

SIGNATURE :

## DROIT A L'IMAGE

Autorise le Safran à photographier ou filmer l'enfant/adolescent.

*Ces images peuvent être utilisées pour valoriser et communiquer sur les ateliers.*

N'autorise pas le Safran à me photographier ou filmer l'enfant/adolescent.

## NEWSLETTER

Je souhaite recevoir la newsletter avec les actualités du Safran.

Les informations personnelles recueillies dans le cadre de ce formulaire, avec votre consentement explicite, ont pour unique finalité : la gestion des contacts entre le SAFRAN et ses abonnés. Vous pouvez à tout moment retirer votre consentement en écrivant au SAFRAN, 3 rue Georges-Guynemer, 80080 Amiens, ou par mail à [billetterie.safran@amiens-metropole.com](mailto:billetterie.safran@amiens-metropole.com). Elles ne sont conservées

que dans la limite imposée par la finalité du traitement à savoir jusqu'au 31/07/2027. Amiens Métropole est le responsable du traitement et les destinataires des données sont les suivants : la direction et les agents du SAFRAN. Aucune donnée ne fait l'objet d'un transfert en dehors de l'Union Européenne. Amiens Métropole a désigné un Délégué à la Protection des Données que vous

pouvez joindre par courriel à l'adresse suivante : [cil@amiens-metropole.com](mailto:cil@amiens-metropole.com). Conformément au règlement européen n°2016/679, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification ou d'effacement, ainsi que du droit à la limitation du traitement. Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

## — DOCUMENTS À FOURNIR :

- Avis d'imposition 2026
  - Justificatif de domicile
  - Certificat médical  
— danse contemporaine, barre au sol, hip hop
- Pour les paiements trimestriels :
- Prélèvement : relevé d'identité bancaire
  - Chèque : 3 chèques à l'ordre «Le Safran»

## — ATELIERS :

### CÉRAMIQUE\*

#### Enfant / 6-13 ans

- Mercredi de 14h à 15h30 avec Aude Berton

#### Ado / 15+

- Mardi de 17h à 20h avec Aude Berton  
 Jeudi de 17h à 20h avec Louise Gügi

### DESSIN/PEINTURE

#### Enfant / 7-11 ans

- Mardi de 17h15 à 18h45 avec (en cours)

#### Ado / 14+

- Lundi de 17h à 20h avec (en cours)  
 Jeudi de 17h à 20h avec Olivier Michel

### BD Ado / 15+

- Vendredi de 18h à 20h avec FRACO

### THÉÂTRE

#### Enfant / 8-12 ans

- Lundi de 17h15 à 18h45 avec Mavikana Badinga

#### Ado / 15+

- Lundi de 19h à 21h avec Mavikana Badinga

### HIP HOP

#### Enfant / 8-12 ans

- Vendredi de 17h45 à 19h15 avec Oleg Kiricenko

#### Ado / 13+

- Mercredi de 18h15 à 19h45 avec Oleg Kiricenko

\*Depuis 2025, le pain de terre n'est plus compris dans le tarif de l'inscription.

Tout pain de terre, en dehors du travail pédagogique réalisé avec l'enseignant, sera à la charge du participant.

## — COTISATIONS POUR LES ATELIERS :

Cotisation calculée à partir du quotient familial sur présentation de la fiche d'imposition 2026	Annuelle	Trimestrielle
<input type="radio"/> Catégorie 1 : moins de 409€	24€	8€
<input type="radio"/> Catégorie 2 : de 409€ à 610€	58,50€	19,50€
<input type="radio"/> Catégorie 3 : de 610€ à 862€	93€	31€
<input type="radio"/> Catégorie 4 : de 862€ à 1363€	111€	37€
<input type="radio"/> Catégorie 5 : de 1363€ à 1721€	147€	49€
<input type="radio"/> Catégorie 6 : à partir de 1721€ et +	183€	61€

### MODE DE RÈGLEMENT

- Espèces       Chèques vacances (ANCV)  
 Carte bancaire       Chèques Somme Collégien 25/26 (culture uniquement)  
 Chèque       Prélèvement SEPA : 1 ou 3 mensualités selon échéancier

### !! ATTENTION !!

Le paiement en trois fois est une facilité de paiement, aucun trimestre ne sera remboursé en cas d'arrêt de l'activité en cours de saison. Pour le paiement trimestriel par chèque, il vous sera demandé 3 chèques à l'ordre du Safran qui seront encaissés selon l'échéancier ci-contre. En cas de rejet du prélèvement ou du chèque, vous devrez vous acquitter de la cotisation par un autre mode de règlement auprès de la billetterie.

#### Échéancier

Trimestre 1 : 02/10/26

Trimestre 2 : 22/01/27

Trimestre 3 : 02/04/27

- Payé le : .....
- Paiement 3x SEPA
- Paiement 3x chèque

ATELIER CHOISI : .....

## COORDONNÉES DU PARTICIPANT :

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Complément d'adresse : .....

Code postale : ..... Ville : .....

Mail : .....

Tél. : ..... Né.e le : .....

Personne à prévenir en cas d'urgence : .....

Tél. : .....

### Modalités d'inscription

L'accès à l'activité est possible au dépôt d'un dossier complet **et** au règlement programmé ou effectué. Toute activité commencée est due, l'inscription est définitive. Un cours d'essai est proposé uniquement aux nouveaux inscrits. En cas d'abandon de l'activité, merci de prévenir l'enseignant ou le service billetterie.

Je m'engage à respecter les règles de sécurité du Safran et en particulier celles appliquées aux ateliers de céramique.

SIGNATURE :

### DROIT A L'IMAGE

- Autorise le Safran à me photographier/filmer. *Ces images peuvent être utilisées pour valoriser et communiquer sur les ateliers.*
- N'autorise pas le Safran à me photographier/filmer.

### NEWSLETTER

- Je souhaite recevoir la newsletter avec les actualités du Safran.

Les informations personnelles recueillies dans le cadre de ce formulaire, avec votre consentement explicite, ont pour unique finalité : la gestion des contacts entre le SAFRAN et ses abonnés. Vous pouvez à tout moment retirer votre consentement en écrivant au SAFRAN, 3 rue Georges-Guynemer, 80080 Amiens, ou par mail à [billetterie.safran@amiens-metropole.com](mailto:billetterie.safran@amiens-metropole.com). Elles ne sont conservées

que dans la limite imposée par la finalité du traitement à savoir jusqu'au 31/07/2027. Amiens Métropole est le responsable du traitement et les destinataires des données sont les suivants : la direction et les agents du SAFRAN. Aucune donnée ne fait l'objet d'un transfert en dehors de l'Union Européenne. Amiens Métropole a désigné un Délégué à la Protection des Données que vous

pouvez joindre par courriel à l'adresse suivante : [cil@amiens-metropole.com](mailto:cil@amiens-metropole.com). Conformément au règlement européen n°2016/679, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification ou d'effacement, ainsi que du droit à la limitation du traitement. Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

## — DOCUMENTS À FOURNIR :

- Avis d'imposition 2026
- Justificatif de domicile
- Certificat médical  
— danse contemporaine, barre au sol, hip hop

Pour les paiements trimestriels :

- Prélèvement : relevé d'identité bancaire
- Chèque : 3 chèques à l'ordre «Le Safran»

## — ATELIERS :

### CÉRAMIQUE\*

- Lundi** de 14h à 17h avec Aude Berton
- Mardi** de 17h à 20h avec Aude Berton
- Jeudi** de 17h à 20h avec Louise Gügi

### DESSIN/PEINTURE

- Lundi** de 17h à 20h avec (en cours)
- Jeudi** de 17h à 20h avec Olivier Michel

### BARRE AU SOL

- Lundi** de 17h15 à 18h15 avec Marco Chenevier ou Alessia Pinto

### DANSE CONTEMPORAINE

- Lundi** de 18h30 à 20h avec Marco Chenevier & Alessia Pinto

### THÉÂTRE

- Lundi** de 19h à 21h avec Mavikana Badinga

### HIP HOP

- Mercredi** de 18h15 à 19h45 avec Oleg Kiricenko

### BD

- Vendredi** de 18h à 20h avec FRACO

*\*Depuis 2025, le pain de terre n'est plus compris dans le tarif de l'inscription.*

*Tout pain de terre, en dehors du travail pédagogique réalisé avec l'enseignant, sera à la charge du participant.*

## — COTISATIONS POUR LES ATELIERS :

Cotisation calculée à partir du quotient familial sur présentation de la fiche d'imposition 2026	Annuelle	Trimestrielle
<input type="radio"/> Catégorie 1 : <b>moins de 409€</b>	<b>24€</b>	<b>8€</b>
<input type="radio"/> Catégorie 2 : <b>de 409€ à 610€</b>	<b>58,50€</b>	<b>19,50€</b>
<input type="radio"/> Catégorie 3 : <b>de 610€ à 862€</b>	<b>93€</b>	<b>31€</b>
<input type="radio"/> Catégorie 4 : <b>de 862€ à 1363€</b>	<b>111€</b>	<b>37€</b>
<input type="radio"/> Catégorie 5 : <b>de 1363€ à 1721€</b>	<b>147€</b>	<b>49€</b>
<input type="radio"/> Catégorie 6 : <b>à partir de 1721€ et +</b>	<b>183€</b>	<b>61€</b>

## MODE DE RÈGLEMENT

- Espèces
- Carte bancaire
- Chèque
- Chèques vacances (ANCV)
- Prélèvement SEPA : 1 ou 3 mensualités selon échéancier

## !! ATTENTION !!

Le paiement en trois fois est une facilité de paiement, aucun trimestre ne sera remboursé en cas d'arrêt de l'activité en cours de saison. Pour le paiement trimestriel par chèque, il vous sera demandé 3 chèques à l'ordre du Safran qui seront encaissés selon l'échéancier ci-contre. En cas de rejet du prélèvement ou du chèque, vous devrez vous acquitter de la cotisation par un autre mode de règlement auprès de la billetterie.

### Échéancier

Trimestre 1 : 02/10/26

Trimestre 2 : 22/01/27

Trimestre 3 : 02/04/27